N° 89 – Janvier 08

La lettre de VÉLO 15et7

Faire du vélo à Paris

Pour tous ceux qui ont l'habitude d'enfourcher leur vélo à Paris, se déplacer est avant tout source de plaisir. Le plaisir de parcourir Paris tout illuminé pour les fêtes, celui de voir les nuages se disperser et un rayon de soleil apparaître, celui de voir la ville se réveiller quand on part au travail le matin, donner un conseil d'itinéraire à un piéton, automobiliste, ou vélibien perdu, en toute liberté et le nez au vent. Si beaucoup commencent le vélo pour des raisons pratiques (rapidité, autonomie, économie, écologie...), il est incontestable qu'une fois qu'on l'a essayé, c'est le plaisir du vélo qui nous pousse à le reprendre chaque jour.

Pour les néophytes en revanche, faire du vélo à Paris peut être perçu comme un parcours du combattant, périlleux et stressant, essentiellement en raison de la circulation. Les habitués qui savent naviguer dans la circulation ont leurs itinéraires favoris, et pour eux les situations qui gâtent un peu leur bonheur relèvent plus du détail. Il s'agit de véhicules stationnés sur les pistes cyclables comme il y en a souvent sur le boulevard de Grenelle (voir p. 2), mais aussi d'aménagements peu pratiques, contre lesquels nous nous battons (voir le projet T2 p. 2-3). Il est bon de regarder également ce qui se fait ailleurs pour rester créatif : un adhérent nous fait partager son expérience du vélo au Japon, et vous trouverez dans ce numéro la première partie de la série (p. 3). Enfin nous vous rappelons que le colloque "1996-2008 : Douze ans de politique cyclable" aura lieu très prochainement (voir agenda p. 4).

En ce début d'année, le bureau de Vélo 15et7 envoie ses meilleurs voeux à tous ses adhérents et oeuvre pour que faire du vélo à Paris reste toujours un plaisir.

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15ème et du 7ème arrondissements
Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990
6 rue Blomet 75015 Paris velo15et7@no-log.org
01 43 06 34 73 http://velo15et7.free.fr

Pour la libération des pistes cyclables !

Vélo 15et7 a fait de nombreuses démarches auprès des commerçants et des autorités afin que la piste cyclable au carrefour entre le bd de Grenelle et la rue du Commerce soit enfin libérée du stationnement illicite. Or une adhérente active au sein de l'association a l'occasion de voir quotidiennement concrètement comment cela se passe, et nous livre son témoignage...

Je m'en vais faire mes petites courses du côté du bd de Grenelle. En arrivant sous le métro aérien, à quelques mètres du Monoprix, je vois des pervenches qui verbalisent consciencieusement des voitures en stationnement le nez collé sur leur carnet à souches. J'aborde courtoisement l'une d'elles. Voilà à peu près le dialogue :

Moi : - Je vois que vous verbalisez. Regardez là-bas devant le Monoprix, il y des voitures qui stationnent sans arrêt sur la piste cyclable. [*On est à quelques mètres de la piste et une voiture Monoprix est à l'endroit habituel, plus une autre "Stars service" mal garée dans le carrefour.]*
Elle : Oui, la voiture Monoprix
Moi : [*je lui explique le problème*]
Elle : Vous êtes qui vous ?
Moi : Je fais partie de Vélo 15et7. On a déjà écrit à la société de livraisons, au Monoprix dans un esprit de conciliation, et même au commissariat du 15e dernièrement.
Elle : La voiture vient d'arriver, elle était pas là quand on est passé. C'est des livraisons, c'est sans fin.
Moi : Si on ne les verbalise pas, ça ne changera jamais. Ils ne comprendront que quand ils le sentiront passer économiquement.
Elle me promet de les verbaliser à l'occasion, mais elle s'éloigne dans la direction opposée en continuant à relever le numéro des voitures de particuliers mal garées. Je m'en vais, rentre dans un magasin, y passe 7 ou 8 minutes, puis je me rends au Monoprix toujours à la recherche d'une pile pour ma montre. De l'intérieur, je vois passer, venant du carrefour et allant dans la rue du Commerce, trois pervenches (pas celle avec qui j'ai parlé) qui ne font pas attention aux deux voitures de livraisons toujours mal garées.

La conclusion s'impose à mes yeux : d'une part le stationnement n'importe où pour les livraisons est toléré. De toute façon, comme a dit ma pervenche, c'est sans fin ! D'autre part, qu'une piste cyclable ne soit pas respectée, tout le monde s'en moque sauf nous. Voyez-vous souvent des véhicules garés sur une piste cyclables verbalisés ?

Nathalie Privat

Le prolongement du T2 : colère et inquiétude

La présentation du projet de prolongation du T2 lors du comité Vélo du 21 novembre 2007 a plongé les associations cyclistes dans la perplexité. Sans chercher à être exhaustifs, revenons sur quelques éléments qui nous semblent importants.

La première remarque qui s'impose, avant même d'entrer dans le détail, c'est l'incroyable impression de déjà-vu qui se dégagèrent des plans qui nous furent présentés. Notre longue contribution à l'enquête publique, réalisée en coordination avec MDB il y a plus d'un an et demi, n'aurait-elle servi à rien ? Si l'on s'amuse à jouer rapidement au jeu des 7 erreurs, on constate que les seules nouveautés apportées au projet sont... des logos vélos peints sur le sol.

- Ce qui reste :

La traversée de la place de la porte de Sèvres, direction ouest-est, se fait toujours sur le terre-plein devant l'Aquaboulevard. La piste longera donc l'entrée du centre de loisirs, avec les conflits que l'on imagine entre cyclistes et piétons, puisque la piste sera située entre l'entrée du bâtiment et la sortie de métro. Il suffira ensuite au cycliste de tourner deux fois à angles droits pour rejoindre la rue Louis Armand. Ce tracé nous semble véritablement un des points les plus absurdes du projet, d'autant plus que les cyclistes qui voudraient rejoindre la rue Louis Armand depuis la rue Henry Farman peuvent suivre la circulation générale sans difficulté particulière.

- Ce qui change :

La traversée de la place de la porte de Sèvres, direction est-ouest, n'a toujours aucun aménagement spécifique, seuls des pictogrammes vélos seront mis sur le bord extérieur de la chaussée.

Dans la rue d'Oradour-sur-Glane, il est envisagé de faire sur la rive nord (le long du Parc des Expositions) soit un jalonnement au sol (pictogrammes), soit une piste sur trottoir existant, mais nous n'avons pas eu plus de détails concernant cette piste. Sur la rive sud, la circulation automobile se fera sur une seule voie, et il nous est proposé soit de faire un jalonnement au sol, soit de créer une zone 30.

Les pistes unidirectionnelles de chaque trottoir de l'Avenue Ernest Renan seront transformées en une seule piste bidirectionnelle sur le trottoir ouest, afin de laisser la place au terminus de la ligne de tramway.

En règle générale, ces nouveaux aménagement nous semblent encore une fois prendre très mal en considération les besoins des cyclistes. Si l'on envisage que les ambitieux projets immobiliers d'Issy-les-Moulineaux (Tour Mozart qui remplacera la tour EDF) feront du nord de cette ville un pôle d'emploi considérable, il est essentiel de fournir la possibilité aux futurs salariés de se rendre à leur travail à vélo dans les meilleures conditions.

□□□

Brèves

Deux dépliants intéressants sont sortis récemment :
"Éviter l'accident à vélo" par l'Association Droit Au Vélo : http://www.droitauvelo.org/spip.php?article236
et "2-roues, attention aux angles morts des camions !" sur le site de la mairie de Paris.

Circulation automobile – fini les voitures à 70km/h à Paris : depuis le 27 novembre, la vitesse est limitée à 50 km/h sur l'ensemble des voies sur berges parisiennes.

La mairie rend publics les résultats de l'enquête sur le réaménagement de la rue de Renne. Les résultats sont disponible sur le site internet paris.fr.

Suite à un problème postal, certaines lettres envoyées à l'association dans le courant du mois de décembre n'ont pu nous parvenir. Le problème est désormais réglé. Nous présentons nos excuses à tous ceux qui se seraient vus retourné un courrier qu'ils nous avaient adressés, et confirmons qu'à présent le courrier nous parviendra.

Vélo 15et7, 6 rue Blomet, 75015 Paris

Le vélo au Japon

l'expérience d'un expatrié

Le vélo au Japon est un outil indispensable avec le train pour circuler. C'est ce que j'ai pu apprendre pendant mon expatriation de 1992 a 1996. C'est à vélo que, finalement, j'ai choisi de circuler et de très bien visiter Tokyo et le Japon.

Episode 1 : Un peu d'histoire

Les Japonais se sont, comme dans nos pays occidentaux, ouverts très tôt a la bicyclette. On rapporte que le Shogun Tokugawa (époque Meiji-1890) avait l'habitude de se balader dans Tokyo avec sa Columbia. A cette même époque des étudiants de l'université impériale avaient créé le premier club : le "Japan Bicycle Friend Club".

La banalisation de cet engin se manifestera dans les services postaux et surtout dans l'armée. Il ne faut pas oublier que Singapour et la Malaisie furent conquis grâce à l'emploi de la bicyclette qui permit d'acheminer très rapidement l'infanterie à la grande surprise des stratèges anglais.

Pierre Aussage

Agenda

Votre week-end cycliste :

Vendredi 18 janvier 2008 : Repas vélorutionnaire. À partir de 19h30, les Vélorutionnaires de Paris vous proposent de venir les rencontrer et les soutenir dans le cadre d'un dîner collectif au restaurant associatif la Rôtisserie (Paris 10e). Le menu sera végétarien et bio, le prix de 10 euros et la convivialité assurée. Chacune et chacun pourra y venir avec ses idées (à débattre), ses envies (à partager) et son vélo (évidemment !).
http://www.velorution.org/articles/475.html

Samedi 19 janvier 2008 : Colloque « 1996-2008 : douze ans de politique cyclable à Paris » Vélo 15et7 invite des militants associatifs, des élus et des techniciens à retracer l'histoire du vélo dans la capitale pour mettre en valeur ce qui a déjà été réalisé, tracer des pistes sur ce qui reste à faire et encourager les candidats aux prochaines élections municipales à poursuivre et amplifier cette politique.
http://12ansdepolitiquecyclableaparis.blogspot.com/